

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
LYCÉE MOLIERE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

---

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Décembre 1908

---

SOMMAIRE :

- I *Les réunions du mois.*
  - II *Société de Bienfaisance.*
  - III *Deutscher Verein.*
  - IV *Englisch Club.*
  - V *Mariages, Naissances, Décès.*
  - VI *Aspirantes nouvelles.*
  - VII *Avis et correspondance. (Projet de formation d'une Société coopérative anonyme, à capital variable, la Maison des Lycéennes.)*
  - VIII *Omission au dernier Bulletin.*
- 

PARIS & CAHORS  
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUESLANT

1908

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

## LYCÉE MOLIÈRE

74, RUE DU RANELAGH. — PARIS

# BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Décembre 1908

---

### Les réunions du mois

---

— Le Cercle Amical se réunira le dimanche 13 décembre et le dimanche 10 janvier à 2 heures.

— Le Deutscher Verein se réunira le 9 décembre à 2 h. 1/2.

— Le club anglais n'aura lieu qu'en janvier, le jeudi 14, à 3 heures.

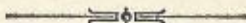
— Les réunions de couture sont ainsi fixées :

Mardi { 1<sup>er</sup> et 15 décembre,  
          { 19 janvier.

Mercredi { 9 et 23 décembre,  
           { 13 et 27 janvier.

— La réunion de bienfaisance est fixée au lundi 7 décembre à 3 heures et demie. On y préparera l'Arbre de Noël.

— L'Arbre de Noël est fixé au *jeudi 17 décembre*, à 2 heures. (Des aides sont demandées pour l'habillement des poupées et pour sa préparation les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 décembre.)





## Société de Bienfaisance

---

### Cercle Amical

Dimanche 8 Novembre, a eu lieu notre réunion mensuelle du Cercle Amical. Nos petites amies, toujours nombreuses, s'étaient empressées d'arriver de bonne heure pour la joyeuse après-midi, qui leur permet de se détendre un peu du travail souvent pénible et absorbant de la semaine.

Madame la Directrice n'a pu y faire qu'une brève apparition, mais M<sup>lle</sup> Scott nous a consacré toute son après-midi, ainsi que M<sup>me</sup> Postel.

Parmi les anciennes élèves, M<sup>lles</sup> Karpelès, G. et J. Maury, Delmas, Uldry, P. et T. Pontsevrez et Dupotet étaient venues.

M<sup>me</sup> Postel organisa au début une partie de « furet », qui a fort égayé nos fillettes, mais nos invitées préférèrent la danse à toute autre distraction, et elles furent ravies de retrouver le piano, et de pouvoir tournoyer gaiement tandis que M<sup>me</sup> Postel leur jouait leur polka favorite, dont elles sont inlassables.

Renée Uldry eut l'heureuse idée de leur apprendre une jolie chanson, et elles en furent si ravies que plusieurs d'entre elles se mirent à en copier avec ardeur tous les couplets afin de les apprendre et pouvoir les chanter de nouveau avec plus d'ensemble à notre prochaine réunion.

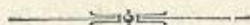
Quatre heures sont bien vite arrivées, et les croissants tout chauds avec le chocolat fumant dans les lourdes cruches de grès eurent leur succès habituel. Après le goûter, M<sup>lle</sup> Scott donna de jolies tirelires blanches enguirlandées de roses à nos nouvelles fillettes, les engageant à y déposer leur petite obole de 0 fr. 50 par mois, ce qu'elles ont d'ailleurs fait avec joie, car elles sont très fières de penser qu'ainsi elles participent un peu à notre œuvre. Des livres furent également distribués, ainsi que la toile pour lingerie ; — à ce sujet, nous ne pouvons cacher le petit accroc que cette dépense de plus

en plus grande de lait, chocolat, croissants, et.... chemises, vu le nombre grandissant de nos invitées, fait à notre budget — c'est ainsi qu'une pièce de toile de 50 fr. a été presque entièrement coupée et distribuée à notre dernière réunion ; mais nous ne devons cependant pas nous en plaindre quand nous voyons le résultat de solidarité, de saine gaité, la provision de courage que nos jeunes amies emportent de nos réunions.

Les danses, les rondes folles reprirent ensuite avec un bel entrain et, avant de nous séparer, M<sup>lle</sup> Karpelès eut quelque peine à réunir autour d'elle les jeunes danseuses, pour les reposer et en même temps faire appel aux sentiments plus fins que nous serions heureuses de développer en elles, en leur lisant une vieille légende qu'elles ont écoutée avec grand plaisir.

M<sup>lle</sup> Karpelès, si généreusement active dans notre œuvre du Cercle Amical et très aimée de nos fillettes, leur a fait ensuite ses adieux, avant de les quitter pour aller dans les Indes où elle doit séjourner pendant une année ; elles étaient toutes attristées et un peu effrayées à la pensée de ce voyage dans cet inconnu lointain, que leur imagination doit éloigner encore, et les anciennes élèves présentes partageaient leur regret de voir s'éloigner leur compagne : nous sentons en effet si vivement le vide que son absence laissera pendant la nouvelle année.

Pour que nos petites aient moins à souffrir de cette absence, il faut que nous fassions plus que jamais appel à toutes les bonnes volontés, il faut particulièrement que nous nous adressions à nos plus jeunes, à cette vivante classe de 5<sup>e</sup> de l'année dernière. Pour que nos réunions du Cercle Amical prospèrent, il faut qu'elles soient vivifiées de temps à autre par un élément nouveau et nous espérons beaucoup le trouver en elles.





## DEUTSCHER VEREIN

---

Am 18. November kamen zum zweiten Male seit dem Anfang des neuen Schuljahres die Mitglieder des Deutschen Vereins zusammen. Leider mussten wir einige vermissen, die durch Stunden verhindert waren; wir hatten aber die Frende M<sup>lles</sup> M. Bonnard, Ch. Douchez, M<sup>me</sup> Lévy (S. Bernheim), M<sup>lles</sup> J. Maury, A. Ponchont, E. Verrier, D. und M.-L. Wahl zu uns zu zählen. Auch Fräulein Kastler entriess sich ihren Verpflichtungen um uns beizustehen.

M<sup>me</sup> Lévy hielt uns einen ausführlichen und einleuchtenden Bericht über das deutsche Volkslied. Sie stellte uns das wie jedes Volk sein eigenes Lied besitzt, wie vorzüglich Deutschland die Heimat des Volksliedes ist. Sie führte uns an der Hand durch die verschiedenen Epochen der Entwicklung des Volksliedes, von der ersten Blütezeit, wo das Lied ganz ursprünglich aus dem Kultur zustand hervorspross, bis zur neueren Zeit, wo die grossen Dichter dem Volksliede neues Leben und neue Kraft gaben, wo es aber hingegen seine urwüchsige Naivität einbüsste.

Auch Inhalt und Form des deutschen Volksliedes wurden eingehend erörtert. Ihren sehr interessanten Vortrag belebte M<sup>me</sup> Lévy durch das Vorlesen einiger anmutigen und charakteristischen Lieder aus der Sammlung « Des Knaben Wunderhorn ». Viel Beifall und Dank wurde ihr zuteil.

Darauf las uns A. Ponchont ein Märchen von Hauff: « Der junge Engländer » vor. Mit gespannter Aufmerksamkeit hörte man zu, wie in einem süddeutschen Städtchen ein fremder Mann alle Philister zum besten hatte. Er hatte nämlich einen Affen auf solche Weise erzogen und gebildet, dass er ihn den Einwohnern als seinen Neffen vorstellte und ihn in ihre vornehmsten Gesellschaften einführte. Er führte sie so an der Nase herum, bis es ihm beliebte ihnen zur ihrer Scham und ihrem grössten Arger zu entdecken was der sogenannte Neffe in Wirklichkeit war.

Auch grossen Beifall erntete dies geistreiche und mutwillige, sehr gut geschriebene Märchen von Hauff.

Hierauf trennten wir uns fröhlich und guter Dinge und hofften uns am 9. Dezember recht munter wiederzufinden.

---

— ❖ —

## ENGLISH CLUB

---

December is such a busy month, so many of us will be engaged preparing for Christmas, that we have thought it better not to meet again until 1909 ! Our next meeting therefore will be held on *Thursday January 14th at 3.30.*

We hope it will be well attended. All the old pupils who have only just left School will be most cordially welcomed, and we shall be glad of any new ideas they can suggest.

---

— ❖ —

## Mariages, Naissances, Décès

---

### Mariages

On nous annonce le mariage de M<sup>lle</sup> Jeanne Luttermersk avec M. Ernest Løser.

M<sup>lle</sup> Suzanne Morice avec M. Georges Gaillard, Sous-Préfet de Mantes.

M<sup>lle</sup> Marie Michel avec M. le Docteur Louis Bloch.

M<sup>lle</sup> Hélène Verly avec M. Alexis Jullin.

Nous leur adressons tous nos meilleurs vœux.

### Naissance

Monsieur et Madame Michallet (Suzanne André) nous annoncent la naissance de leur fille France.

Nous leur envoyons nos bien sincères félicitations.

### Décès

L'Association vient d'avoir encore un nouveau deuil ; Suzanne Deville a été enlevée à l'affection des siens. Nous la savions malade depuis longtemps déjà, mais nous espérons que sa jeunesse et les soins qui lui ont été prodigués auraient raison de la maladie.

Nous envoyons à sa famille l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie.



## Aspirantes Nouvelles

---

M<sup>lles</sup> Simonne Armagnat, 67, rue du Ranelagh.  
Renée Bossu, 4, rue de Francisque Sarcey.  
Marcelle Castaing, 15, rue Pergolèse.  
Sylvia Deloncle, 34, rue Poussin.  
Nadine Dubois, 11, rue Bosio.  
Madeleine Garnier, 85, rue St-Dominique.  
Alice Goupillière, 74 *bis*, rue du Ranelagh.  
Madeleine Jumentié, 126, rue de la Pompe.  
Henriette Kuss, 15 *bis*, rue Théophile Gautier.  
Germaine Marret, 25, rue Desbordes-Valmore.  
Georgette Meslet, 26, avenue Bosquet.  
Lydia Pearon, 8, avenue Marceau.  
Renée Poirier, 197, avenue de Versailles.  
Louise Regnault, 10, boulevard Emile Augier.  
Suzanne Vaillaume, 10, rue Singer.

---

## Avis et Correspondance

---

M<sup>lle</sup> Verrier, secrétaire, 73, rue des Vignes, rappelle aux sociétaires qui acceptent de rédiger des articles sur la société de bienfaisance, l'English Club, le Deutscher Verein, ou qui simplement veulent faire paraître une communication dans le bulletin, que les manuscrits devant être envoyés avant la fin du mois chez l'imprimeur, seuls les articles qui lui parviendront avant le 25 paraîtront dans le bulletin.

---

Nous croyons utile de publier dans notre bulletin la circulaire ci contre qui, mieux que tout autre explication, renseignera exactement nos sociétaires sur les projets de l'Union des Associations. Nous espérons qu'elles s'y intéresseront toutes, il y a là une œuvre de vraie solidarité féminine et universitaire qui ne peut laisser aucune de nous indifférente.

Une Assemblée générale extraordinaire de l'Union des Associations aura lieu le dimanche 20 décembre à 2 heures, à la Maison Familiale, 5, rue Amyot, pour la discussion et l'adoption définitive de ce projet. Nous espérons nous y retrouver nombreuses.

A partir de cette date on pourra trouver des bulletins de souscription chez notre Présidente, 44 *bis*, Avenue de la Grande Armée.

## PROJET DE FORMATION

D'une Société coopérative anonyme à capital variable

« LA MAISON DES LYCÉENNES »

L'Union française des Associations d'Anciennes Elèves des Lycées et Collèges de jeunes filles a fondé, il y a déjà deux ans, sous le haut patronage de :

MM. BIENVENU-MARTIN, ancien Ministre de l'Instruction publique.

LÉON BOURGEOIS, ancien Président de la Chambre.

PAUL DESCHANEL, ancien Président de la Chambre, de l'Académie française.

LIARD, vice-recteur de l'Académie de Paris.

RABIER, ancien directeur de l'Enseignement secondaire.

VAN BROCK.

une Maison Familiale destinée à recevoir, dans d'excellentes conditions de sécurité morale et d'hygiène et à des prix très modérés, d'anciennes élèves de Lycées qui viennent préparer à Paris leur carrière. Cette Maison répondait à un besoin si urgent, que, dès la première année, elle se trouva trop petite, et l'Union dut songer à l'agrandir pour satisfaire aux demandes d'admission toujours de plus en plus nombreuses. L'installation primitive dans un immeuble restreint et pris à bail, installation modeste, étant donné les ressources très médiocres de l'Union et son crédit limité, ne peut plus suffire.

L'œuvre ayant fait ses preuves, son utilité étant démontrée, pour qu'elle réponde aux nécessités actuelles et soit sûre de l'avenir, il est nécessaire de l'installer dans un immeuble lui appartenant, qu'elle puisse agencer et agrandir suivant ses besoins. Or elle a la possibilité d'acquérir la maison qu'elle loue actuellement et sur le terrain de laquelle elle pourra élever de nouvelles constructions.

L'Union, fédération d'Associations, ne peut légalement se procurer les moyens d'acquérir. Elle a dû songer à organiser à côté d'elle une société financière qui, par des emprunts et des actions, se procurera le capital de 120.000 francs nécessaire à la réalisation de ses projets. Elle veut fonder une « Société coopérative, anonyme, à capital variable, pour habitations à bon marché ». L'objet de son œuvre lui permet, en effet, de s'organiser sous cette forme et de profiter ainsi des avantages de la loi Siegfried sur les habitations à bon marché.

Le capital à souscrire a été fixé à 60.000 francs, représenté



par 2.400 actions à 25 francs, qui seront garanties par l'immeuble et le terrain sis 5, rue Amyot, et auxquelles un dividende de 3 0/0 peut être assuré. Déjà ce dividende ne dépasse pas le prix du loyer payé actuellement par l'Union et il sera doublement garanti quand le nombre des pensionnaires sera augmenté.

Il y a là une œuvre d'utilité générale à laquelle, grâce au prix modique des actions, tout le monde peut participer sans risques à courir. Aussi nous espérons que tous ceux qui s'intéressent aux questions féminines et particulièrement au sort des jeunes filles qui travaillent, voudront nous aider en souscrivant des actions et en faisant souscrire un grand nombre autour d'eux.

*Pour le Comité de l'Union française des Associations d'Anciennes Elèves des Lycées et Collèges de jeunes filles,*

*La Présidente :*

M. DESPREZ, 23, Quai d'Orsay.

---

La bibliothécaire prévient les sociétaires de province qu'elles peuvent demander plus d'un volume à la fois à condition de les renvoyer dans le délai d'un mois. Les envois seront faits par colis postaux de 0 fr. 60 en gare ou 0 fr. 85 à domicile.

Les sociétaires qui n'auront pas reçu le bulletin sont priées de le réclamer à la bibliothécaire qui leur en fera expédition.

La trésorière réclame les cotisations 1908-1909.

Un internat agréé, l'internat du Lycée Molière, 125, rue du Ranelagh, reçoit les pensionnaires qui suivent les cours du Lycée.

M<sup>lle</sup> Bacholle sera à la bibliothèque le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 5 heures.

M<sup>lle</sup> Rochet y sera le 4<sup>e</sup> mardi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Nous n'avons pas encore reçu de chiffre définitif mais nous pouvons annoncer à nos sociétaires que la *vente de charité* laisse un bénéfice qui dépasse déjà la somme de 3.000 francs.

---

## Omission au dernier bulletin

### **Certificat d'études secondaires**

M<sup>lle</sup> Germaine Etevenon.

---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*

---